Agir pour
la santé
des femmes

Rapport financier 2021

Sommaire

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'ADSF – Agir pour la Santé des femmes de l'année 2021.....p.2
- Bilan 2021.....p.6
- Compte de résultat 2021.....p.8
- Annexe.....p.16

Agir pour
la santé
des femmes

EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES

ADSF

Siège social : 18 rue Bernard Dimey 75018 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

Cabinet AGH PARIS

Siège social : 38, rue des Blancs Manteaux, 75004 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de **Paris**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

A l'assemblée générale de l'ADSF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ADSF relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note relative aux évènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice exposés page 3 dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice.

En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe délibérant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 16/05/2022

Pour le commissaire aux comptes
AGH PARIS

Aude GUMUCHIAN
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2021 Brut	31/12/2021 Amort. et Dépréc.	31/12/2021 Net	31/12/2020 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	79 593	55 994	23 598	29 187
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	6 200		6 200	6 200
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 040		1 040	1 040
	TOTAL (I)	**86 833**	**55 994**	**30 838**	**36 427**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	352 329		352 329	538 451
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	315 541		315 541	235 843
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	902		902	62 927
	TOTAL (II)	**668 773**		**668 773**	**837 220**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**755 606**	**55 994**	**699 612**	**873 647**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 040	1 040
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	63 594	52 121
	Excédent ou déficit de l'exercice	**47 431**	**11 473**
	Total des fonds propres (situation nette)	**111 025**	**63 594**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	**111 025**	**63 594**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	377 972	512 519
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	**377 972**	**512 519**
Provisions	Provisions pour risques	1 251	1 251
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**1 251**	**1 251**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		4 330
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 850	75 809
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	166 059	153 700
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	454	62 444
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**209 364**	**296 283**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**699 612**	**873 647**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	47 431,39	11 472,50
(1) Dont à moins d'un an	209 364	296 283
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	**12 mois**
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	3 036	2 567
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 700	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	656 603	424 092
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	69 943	103 917
	Mécénats	783 291	553 764
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés	438 304	479 023
	Autres produits	578	342
	Total des produits d'exploitation	**1 953 455**	**1 563 706**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	32 900	17 098
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	338 042	383 158
	Aides financières	40 000	40 000
	Impôts, taxes et versements assimilés	64 499	46 617
	Salaires et traitements	816 093	714 794
	Charges sociales	273 871	242 869
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 248	9 494
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	303 757	93 327
	Autres charges	223	438
	Total des charges d'exploitation	**1 876 634**	**1 547 794**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**76 821**	**15 912**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**76 821**	**15 912**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	269	91
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**269**	**91**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	28	89
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**28**	**89**
	RESULTAT FINANCIER	**241**	**1**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**77 062**	**15 913**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	29 631	3 190
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 251
	Total des charges exceptionnelles	**29 631**	**4 441**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(29 631)**	**(4 441)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	**1 953 724**	**1 563 796**
	TOTAL DES CHARGES	**1 906 293**	**1 552 324**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**47 431**	**11 473**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	404 326	325 320
Prestations en nature		
Bénévolat	111 360	143 280
TOTAL	**515 686**	**468 600**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	404 326	325 320
Prestations		
Personnel bénévole	111 360	143 280
TOTAL	**515 686**	**468 600**

Description de l'objet social de l'entité, de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées, des moyens mis en œuvre.

L'association ADSF – Agir pour la Santé des Femmes a pour objet de permettre sans condition à toutes les femmes en situation de grande exclusion de bénéficier d'un accès à des soins et à une « bonne santé » telle que définie par l'OMS (santé sociale, physique et mentale) en organisant des actions favorisant leur accès à des soins adaptés de droit commun à leur genre et à leur parcours de vie. L'ADSF va à leur rencontre, les accueille et les accompagne afin d'évaluer leurs besoins en santé globale (médicale, psychologique, sociale), leur permettre l'accès aux dépistages et à l'éducation à la santé, les orienter et les accompagner vers les dispositifs de soins de droit commun pour lutter contre les inégalités de santé, la précarité menstruelle et l'amélioration de la santé de genre.

Présente en Île-de-France et à Lille, ce sont ainsi des équipes mobiles composées de sages-femmes et/ou médecins, de psychologues clinicien·ne·s, de travailleurs sociaux ou encore des femmes Repaires et citoyen·ne·s formé·e·s à la médiation de santé bénévoles et salariés qui se rendent auprès des femmes sur leur lieu de vie (bidonvilles, hôtels sociaux, bois, rue, campement, métro, gare) et/ou qui les accueillent, dans des lieux dédiés spécifiques (accueils de jour) : Repaires Santé de Porte de Saint-Ouen et de Barbès (Paris) ou encore à Wazemmes (Lille).

L'ADSF organise au sein de chacune des activités permettant aux femmes de répondre à leurs besoins prioritaires dont l'accès par la distribution de kits d'hygiène notamment celle menstruelle ou encore leur mise à l'abri lorsque le public rencontré est sans abri et en situation de grande vulnérabilité. Ensuite, ces équipes déploient des activités dans ces différentes interventions pour permettre à chacune des femmes d'être informée, par des groupes de parole principalement, d'accéder aux dépistages essentiels (cancers féminins, IST, et plus récemment COVID-19 et de bénéficier pour chacune d'entre elles d'un accompagnement médico-psy et social pour la mise en place de leur accès à des soins et – ou un parcours de soins et de santé.

Dans un souci de sensibilisation de la société civile ainsi que les professionnels de santé et de la veille sociale, une offre de formation à destination des professionnels de santé a été développée et a obtenu l'habilitation d'organisme de formation en 2021.

Informations relatives aux modalités de rémunération des dirigeants comportant au moins les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants :

Conformément au Code Général des Impôts (articles 261, 7, 1°d du CGI et 242C-1 de l'annexe II), l'entité rémunère X dirigeant(s) sans remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion.

L'information relative aux modalités de rémunération des dirigeants ne peut être communiquée car cela reviendrait à fournir une rémunération individuelle.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général, complétés par le règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du point évoqué ci-après ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur cout de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le cout d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les couts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce cout d'acquisition. Tous les couts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux couts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de transport et aménagement de véhicules : 5 ans ;
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.

La durée d'amortissement revenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles, car non significatives ou non mesurables.

Concernant les outils informatiques (ordinateurs et téléphones) dont l'usage est inférieur à 1 an ne sont pas considérés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

<u>Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice</u>

1- La gestion post-COViD-19 au cœur de nos préoccupations

L'année 2021 est encore fortement marquée par la crise sanitaire de la Covid-19. Ses activités notamment en matière de maraudes ont diminué par rapport à l'année 2020 au profit d'un nombre de jours d'accueil lui en augmentation (week-end) pour permettre l'organisation de journées de vaccination du public cible ou encore la reprise des activités de distribution compte tenu de la demande en hausse du public de produits de 1ère nécessité.

Le nombre de femmes rencontrées – accueillies se maintient en 2021 mais représente encore cette année quasi le double du public de l'ADSF en 2019. (Ces données ne tiennent pas compte de l'activité Lilloise qui est ouverte en 2020 mais qui a véritablement eu une activité en 2021).

2- Maintien du dispositif spécifique en faveur de femmes usagères de drogue suite à l'évacuation du campement de la Porte d'Aubervilliers

Pour rappel, depuis le 1er décembre 2018, l'ADSF s'est positionné à travers la mise en place de dispositif pour pallier les problématiques d'accès à l'hébergement, indispensable dans le cadre de ses activités pour l'amélioration de la santé des femmes qu'elles accompagnent mais également en participant au droit à tous et toutes à un logement.

En 2020 à la demande de la DRIHL, un dispositif spécifique a été mis en place à l'attention de femmes usagères de drogue situées sur le campement de la porte d'Aubervilliers, évacué le 28

janvier 2020. L'ADSF a poursuivi ce dispositif à l'attention des usagères et a bénéficié d'un prolongement pour 4 places en hôtel.

Au-delà, après le démantèlement du camp, les usagers et usagères ont été déplacé sur le site. L'ADSF a maintenu et renforcé ses activités de maraudes permettant le maintien du lien et la continuité de l'action auprès de jeunes femmes et femmes déjà connues, suivies, accompagnées.

Un nouveau démantèlement de la scène a eu lieu au dernier trimestre de l'année 2021. L'Etat a souhaité positionner les consommateurs et consommatrices dans un square se situant à Porte de la Villette. Compte tenu du contexte pour le public et en particulier les femmes, plus vulnérabilisées à chaque fois, l'ADSF a doublé ses interventions pour assurer une présence et répondre aux urgences.

3- Développement de l'offre de formation :

L'ADSF a obtenu l'l'habilitation organisme de formation le 28/10/2021 auprès de la préfecture d'Ile-de-France. Il s'agit de l'aboutissement d'un travail réalisé depuis 2019, sur plusieurs phases.

Fortes des données collectées sur le terrain, des difficultés rencontrées par les équipes dans le cadre de l'accompagnement des femmes en situation de précarité, des temps d'échanges menés avec les bénévoles mais aussi des temps de sensibilisations et de « conférences-test » menés, nous avons pu finaliser un premier projet d'offre de formation en avril 2021. Cette première offre se découpe en 3 modules, selon les besoins des professionnels :

- Un premier module « socle de connaissances » permettant de comprendre les vulnérabilités des femmes en situation de précarité et de disposer d'éléments ressources quant à l'approche et la prise en charge de ce public,

- Un deuxième module – optionnel – d'intervention sur le terrain dans le cadre des équipes mobiles réalisées par l'ADSF,

- Un troisième module d'approfondissement pouvant être adapté selon les besoins des professionnels et porter sur l'approfondissement de connaissances concernant un public spécifique ainsi que l'aménagement des protocoles de prise en charge.

Ce 1er module de formation lance le préalable à la définition d'une offre plus globale (et un catalogue) en 2022. Parallèlement à la construction de l'offre de formations à destination des professionnels, nous avons maintenu nos activités de sensibilisation de bénévoles. Compte tenu de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, nous avons dû repenser nos interventions, proposant désormais des sessions distancielles.

4- Retrait du projet de la cité des dames :

Suite à des faits de violences graves de femmes accueillies au sein du dispositif survenues en 2020, l'ADSF a souhaité se retirer du projet. Compte tenu des contraintes dans le cadre du partenariat ne permettant plus d'assurer les conditions de mise en sécurité des femmes au niveau du respect de sa charte et de ses valeurs.

C'est notamment dans le cadre de ce contexte, que l'ADSF a rejoint le comité de pilotage initié par la FAS pour améliorer les conditions d'accueil dans les structures d'hébergement pour lutter contre les violences faites aux femmes.

5- Développement du centre d'accueil jour pour femmes seules et-ou avec enfants en situation de grande exclusion :

Devant l'incertitude du renouvellement de l'accueil Barbes (accord en novembre 2021) nous étions obligés de procéder à une diminution de l'effectif et une nouvelle organisation à partir de septembre.

Pour assurer l'accueil Barbes, 5,6 ETP ont été utilisés (médical, psychologue, travailleur social et un agent d'accueil). Des femmes repaires interviennent aussi précieuses pour le déroulé du dispositif ainsi que de nombreux bénévoles.

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont évaluées comme suit :

- Les biens donnés à l'association représentent :
    - 7 962 kits d'hygiène distribués en 2021
    - 3 820 kg de vêtements et de lingerie en 2021

- Le bénévolat est évalué en prenant comme référence les taux indicateurs de la CPAM concernant l'engagement bénévole de professionnels de santé :

Nombre de bénévoles	150
Nombre d'actions	366
Durée moyenne action	5
Nombre de participants à la formation	98
Durée moyenne formation	5
Coût horaire (indice CPAM prof de santé)	48
Total heures	2320
Total coûts	**111 360 €**

Récapitulatif don en nature	**Nature**	**Montant**
SARL Cabiola	Vêtements médicaux	4 875 €
MAJE SAS	Vêtements	56 127 €
L'esprit du Thé (Cha Ling)	Produits crème	218 694 €
Profida	Vêtements	9 886 €
Dyptique	Produits crème	103 204 €
Mathilde Cabanas	T-Shirts	1 081 €
Hôtel Cabane	Produits d'hygiène	89 €

Hôtel Doisy	Produits d'hygiène	657 €
Hôtel Léopold	Produits d'hygiène	713 €
FXB	Couches et lait	8 000 €
Coca Cola	Alimentation	1 000 €
Total		**404 326 €**

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **699 612** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **1 953 724** euros
  - un total charges de **1 906 293** euros

  - dégage un résultat de **47 431** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2021**
- finit le **31/12/2021**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels:

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de: **Association ADSF** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	14 305					14 305
	Matériel de transport	51 619					51 619
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 009		1 660			13 669
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**77 933**		**1 660**			**79 593**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	6 200					6 200
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 040					1 040
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**7 240**					**7 240**
	TOTAL	**85 173**		**1 660**			**86 833**

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	28	1 430		1 458
	Matériel de transport	43 268	3 322		46 590
	Matériel de bureau, mobilier	5 450	2 496		7 946
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**48 746**	**7 248**		**55 994**
	TOTAL	**48 746**	**7 248**		**55 994**

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	1 251			1 251
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 251**			**1 251**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	legs ou donations				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**1 251**			**1 251**

Dont dotations et reprises { - d'exploitation			
- financières			
- exceptionnelles }			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 040	1 040	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	500	500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	351 548	351 548	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	42	42	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	239	239	
	Charges constatées d'avance	902	902	
	TOTAL DES CREANCES	**354 272**	**354 272**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	42 850	42 850		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	53 046	53 046		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 721	66 721		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	46 291	46 291		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	454	454		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**209 364**	**209 364**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	(4 330)			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en **euros**	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	52 121	11 473			63 594
Excédent ou déficit de l'exercice	11 473	(11 473)	47 431		47 431
Situation nette	**63 594**		**47 431**		**111 025**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**63 594**		**47 431**		**111 025**

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en **euros**

	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	512 519	303 757	438 304			74 215 303 757	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**512 519**	**303 757**	**438 304**			**377 972**	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2021**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		902	**902**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**902**